

la ville de



Montélimar Agglomération BHOME & PROVENCE ainsi que

et la



Ont le plaisir de vous inviter pour :

➤ Le « CHAMPIONNAT AUVERGNE RHONE-ALPES de PUMPTRACK » à Montélimar.

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- Aucune condition de qualification.
- Course ouverte aux pilotes AURA et licenciés FFC.
- Début à partir de la catégorie U9 (voir tableau CATEGORIES).

### REGLEMENT

#### 1- **DEFINITION**

- 1.1 Un Pumptrack est une piste destinée à la pratique sportive, composée de bosses, de mouvements de terrain, de virages relevés, permettant par effet ressort de prendre de la vitesse par l'action des bras et des jambes.
- 1.2 La réglementation de l'activité Pumptrack doit permettre et faciliter la mise en place de compétitions sous l'égide de la FFC en collaboration avec le comité Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme et le club organisateur.
- 1.3 Tout compétiteur qui prend part à cette manifestation est sensé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.
- 1.4 Les compétitions de Pumptrack doivent se dérouler sur une piste dont la conformité a été attestée par un référent technique de la FFC en fonction du cahier des charges de la Fédération Française de Cyclisme.
- 1.5 La seule autorité compétente sera celle du collège des arbitres pour l'application du présent règlement.

### 2- PARTICIPATION, CATEGORIES D'AGES ET MATERIELLES

- 2.1 Les compétitions de Pumptrack sont ouvertes à partir de la catégorie U7, sur présentation d'une licence FFC en cours de validité ou d'un Pass Découverte FFC pour les non licenciés.
- 2.2 Les catégories suivantes peuvent être proposées : U7, U9, U11, U13, U15, U17, U19, Élite et Masters (35 et 45).
- 2.3 Il est possible de participer avec tous types de vélo. Deux catégories matérielles peuvent être proposées, à savoir les vélos de 20 et 24 pouces et une autre pour les vélos de 26 pouces et plus, à partir de la catégorie U15.
- 2.4 Des classements distincts sont proposés pour les hommes et les femmes.
- 2.5 L'organisateur peut décider de faire des catégories par type de matériel et/ou de regrouper certaines catégories si nécessaire. En cas de faible participation, l'organisateur se réserve le droit de fusionner des catégories matérielles ou d'âges.
- 2.6 Pour le championnat Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Pumptrack, aucune distinction de matériel sera faite dans chacune des catégories. Pour les catégories d'âges, le titre de Champion Régional,

récompensé avec le maillot distinctif, sera délivré pour les catégories U15, U17, U19, Elite, Master 35 et Master 45.

### 3- MATERIEL ET EQUIPEMENT

- Le vélo doit avoir au minimum des roues de 20 pouces.
- Le cintre doit être bouché aux extrémités.
- Le vélo doit disposer au minimum d'un frein arrière
- Les Vélos à Assistance Électriques ne sont pas autorisés à participer.
- Le vélo ne doit pas comporter d'éléments dangereux pour les autres pilotes (cornes, pegs, cale pieds)
- Les pédales automatiques sont interdites, seules les pédales plates sont autorisées.
- Les arbitres se réservent le droit de refuser un vélo au départ de l'épreuve.
- Les pilotes doivent porter obligatoirement un casque intégral.
- Les pilotes doivent porter un maillot à manche longue et pantalon ou porter des genouillères et coudières.
- Les pilotes doivent porter des chaussures fermées et des gants longs.
- · Il est vivement conseillé aux pilotes de porter une protection dorsale.

#### 4- FORMAT DE L'EPREUVE

Les compétitions de Pumptrack peuvent se dérouler sur différents formats (tour chrono, poursuite, dual).

- 4.1 La compétition s'organise systématiquement autour de « session libre d'entrainement », de « qualification » et de « phases finales »
- 4.2 La zone de départ/arrivée du chrono est matérialisée par un carré d'une taille correspondant à la longueur d'un vélo.
- 4.3 Le départ est donné un pied au sol, dans une zone comprise entre 10m (au maximum) et 1m avant la zone de départ arrivée du chrono.
- 4.4 « Les sessions libres d'entrainement » doivent permettre aux pilotes de s'entraîner sur la piste. La durée de cette session est libre et dépend du programme de course prévu par l'organisateur.
- 4.5 « Les qualifications » consistent en un (ou plusieurs) tours chronométrés. Si un pilote quitte la piste (bande de roulement à l'exclusion des zones latérales), il est automatiquement éliminé. Le classement des qualifications est établi en fonction du chrono (du meilleur temps au moins bon, les éliminés étant placés à la fin).
- 4.6 Au regard du nombre de pilotes disposant d'un chrono aux qualifications, l'organisateur peut décider de sélectionner les :
- · 32 meilleurs temps pour les phases finales s'il y a plus de 32 pilotes dans la catégorie
- · 16 meilleurs temps pour les phases finales s'il y a 31 pilotes ou moins dans la catégorie
- 8 meilleurs temps pour les phases finales s'il y a 15 pilotes ou moins dans la catégorie
- 4 meilleurs temps pour les phases finales, s'il y a 7 pilotes ou moins dans la catégorie
- 4.7 « Les phases finales » en format **tour chrono** opposent deux pilotes qui s'affrontent l'un après l'autre, sur le même parcours. La constitution des paires de pilote est réalisée sur la base des chronos des qualifications, en associant le meilleur temps au moins bons (32ème, 16ème, 8ème ou 4ème en fonction du nombre de pilotes ayants réalisés les qualifications) et ainsi de suite. Le pilote ayant réalisé le moins bon temps en phase de qualification passe en premier. Le meilleur temps chrono passant au tour suivant jusqu'à la finale.
- 4.8 Les « phases finales » en format **poursuite** opposent deux pilotes directement sur la même piste au même moment. Deux zones de départ/arrivée sont alors identifiées sur le Pumptrack (matérialisée par une zone bien identifiée et par un chrono spécifique). Le pilote ayant réalisé le meilleur temps en qualification choisit le départ/arrivée de son choix. Les deux départs sont placés idéalement à l'opposé l'un de l'autre sur le parcours, laissant ainsi une bonne distance entre les deux pilotes. Il est important que la configuration des deux départs soit identique et permette une prise de vitesse similaire. Les pilotes vont dans le même

sens. Si un pilote quitte la piste, il est automatiquement éliminé de la phase finale. Le gagnant de la manche est celui qui arrive en premier à la fin de son tour, il passe ensuite sur la manche suivante jusqu'à la finale. 4.9 Les « phases finales » en format **dual** opposent deux pilotes au même moment, sur deux pistes parfaitement similaires. Le pilote avec le meilleur temps en qualification choisit le parcours sur lequel il veut concourir. Le classement s'établit soit directement sur une manche (le gagnant passe au tour d'après), soit sur le cumul des deux runs (sur les deux parcours). Dans ce cas le pilote le plus rapide au cumul des deux temps passe au tour d'après.

#### 5- ENGAGEMENTS

- 5.1 Les engagements se feront directement auprès de l'organisateur et dans les conditions fixées par ce dernier
- 5.2 L'accueil, les engagements et le contrôle administratif des concurrents se dérouleront selon un programme et des horaires communiqués par l'organisateur.

Un concurrent sera considéré comme régulièrement engagé que lorsque son nom sera sur les listes de départ.

5.3 Le pilote s'engage à présenter lors du contrôle administratif une licence en cours de validité.

### 6- PENALITES

- 6.1 Si un pilote quitte la piste (pied ou roue hors de la bande de roulement du Pumptrack), il est automatiquement éliminé.
- 6.2 Si un pilote fait preuve d'un acte antisportif envers un concurrent ou à un comportement contraire au règlement vis-à-vis des organisateurs et arbitres, il est automatiquement éliminé.

### **ENGAGEMENTS**

Le montant des engagements est de :

- > U13 et moins = **13** €
- > U15/U17 = **15**€
- > U19 et plus = **20** €

La date limite des engagements est fixée au JEUDI 3 JUILLET 2025 à 20h00.

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs sur la page dédié de la FFC.

Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Les désinscriptions seront prises en compte jusqu'au Mercredi 2 juillet 2025 à 20h00. Passé ce délai, l'inscription sera due (sauf si présentation d'un certificat médical).

## **FORMAT DE COURSE**

- Essais

- Chrono 1

- Chrono 2

- Match 1 vs 1

## **HORAIRES**

	Horaires prévisionnels				
	Début	Durée	Fin		
SAMEDI 5/07					
Essais blocs 1 et 2	16h	1h30	17h30		
Essais blocs 3 et 4	17h35	1h30	19h05		
Dimanche 6/07					
Warm Up blocs 1 et 2	8h	30 min	8h30		
Warm Up 3 et 4	8h35	30min	9h05		
Chrono 1 et 2 Par Bloc	9h15				
PAUSE REPAS					
Reprise Match jusqu'aux finales		14h			
Remise des Récompenses		18h			

Attention! Ce timing peut être soumis à des modifications horaires

## **RECOMPENSES**

- Podium pour les 3 premiers.
- Un maillot de champion sera donné au premier des catégories championnat

Aucune limite de participant pour récompenser, si un pilote est seul dans sa catégorie, il sera récompensé au même titre que les autres.

## **CATEGORIES**

Année de Naissance	20" Masculin	20'' Féminin	N° BLOC
2017 / 2018	7 / 8 ans (U9) GARÇONS	7 / 8 ans (U9) FILLES	1
2015 / 2016	9 / 10 ans (U11) GARÇONS	9 / 10 ans (U11) FILLES	1
2013 / 2014	11 / 12 ans (U13) GARÇONS	11 / 12 ans (U13) FILLES	2
2011 / 2012	U15 GARÇONS	U15 FILLES	2
2009 / 2010	U17	U17	3

	GARÇONS	FILLES	
2007 / 2008	U19	U19 FEMMES	3
2006/1991	ELITE	ELITE	4
1981/1990	MASTER 35	MASTER	4
1980 et -	MASTER 45	MASTER	4

# **BUVETTE ET RESTAURATION**

Une buvette et un service de restauration seront à votre disposition sur place.

# **SECOURS**

La Protection Civile sera présente de 8 h 00 à 18h 00.

# **ACCES AU PUMPTRACK**

Le Pumptrack se situe au Chemin des Deux Saisons à MONTELIMAR

## **PLAN**



**PARKING** 

Un parking à la HALLE DES SPORTS sera à votre disposition. Celui-ci se trouve à environ 200 mètres du Pumptrack et il sera obligatoire pour tous les participants, aucune voiture sera autorisé sur le Chemin des Deux Saisons. Des bénévoles du club seront à votre disposition pour vous guider et vous placer. Nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter leurs indications, il en va de la sécurité de tous.

# **INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS**

Par mail: <u>bmxmontelimar@gmail.com</u> / Daphnée CHASSAIGNE: 07 88 29 16 09

Virgil CHAUTARD: 06 82 43 82 18